



**VOUS VOUS APPRETEZ A VISUALISER
UN EXTRAIT DE DOCUMENT NETPME**

AVERTISSEMENT :

Cette page constitue un extrait de document commercialisé par NetPME. Il vous est communiqué afin de vous aider à visualiser son contenu.

Cet extrait ne peut être utilisé seul, à l'exclusion du reste du document.

Pouvoir pour effectuer les formalités auprès du RCS

Auteur: Marc-Etienne Sébire
sebire@netpme.fr

Vous trouverez des informations complémentaires sur le site NetPME (www.netpme.fr), et notamment à sa rubrique sur la Création d'Entreprise (www.netpme.fr/creation-entreprise), ainsi que d'autres modèles de lettres et de contrats sur le site Contrats.biz (www.contrats.biz).

AVERTISSEMENT

Le présent modèle de lettre est un exemple donné exclusivement pour un usage informatif. Il convient en conséquence d'adapter le présent modèle de lettre afin de tenir compte de votre situation particulière en ayant recours, le cas échéant, aux services d'un avocat spécialisé.

Notice explicative :

Lors de la création d'une société ou lors d'une modification dans sa situation juridique (changement de dénomination sociale, changement de dirigeant, changement de siège social, etc.), il est nécessaire d'effectuer des formalités de publicité et des démarches auprès du registre du commerce et des sociétés.

Ces formalités sont effectuées par l'intermédiaire du CFE (Centre de Formalités des Entreprises) du siège social de la société. Il appartient normalement au représentant légal de la société de les effectuer. Toutefois, le représentant légal peut donner pouvoir à une autre personne pour effectuer ces formalités.

[Vous trouverez un modèle de pouvoir à la page suivante]